



Déclaration préalable

CTSD 4 septembre 2018 - FSU

S'inspirant du Thatcherisme et autre Reaganisme, le Président et son gouvernement prétendent poursuivre la « transformation » du modèle social Français en menant une politique libérale destructrice et brutale pour les plus fragiles.

À travers sa politique fiscale, le gouvernement opère un transfert massif de richesses en faveur des plus riches et réduit les fonctions redistributives de l'État. Il s'attelle à poursuivre la privatisation de secteurs d'activité qui échappent encore à la main mise directe du capital, comme le chemin de fer avec la réforme de la SNCF mais plus généralement les activités effectuées par les 5,6 millions d'agents des fonctions publiques avec AP2022. Mais des obstacles à la privatisation existent.

En effet, la Fonction Publique fait partie du contrat social et ses usagers y restent très attachés. Pour pouvoir abandonner, transférer ou privatiser certaines missions, il faut au gouvernement convaincre que les services publics sont inefficaces, qu'ils coûtent trop chers et que le statut de leurs agents est un frein. Pour cela, les politiques d'austérité privent les services publics de moyens nécessaires pour satisfaire les attentes de la population. Comme dit Noam Chomsky, si vous voulez privatiser un service public commencez par le faire dysfonctionner... C'est l'engorgement des urgences, les difficultés d'accès aux soins, les résultats inégalitaires de l'école publique etc.

Le gouvernement franchit un nouveau seuil en s'en prenant directement aux statuts des agents. Celui-ci est une garantie indispensable pour un traitement équitable des usagers et constitue un deuxième rempart à la privatisation. En cette rentrée, le Premier ministre a réaffirmé l'objectif de 50 000 suppressions de postes sur le quinquennat dont 4500 cette année et plus de 10 000 l'an prochain. La FSU est opposée à cette vision comptable.

L'autre grand dossier social de la rentrée est celui des retraites. Les grandes lignes du projet gouvernemental sont connues : casser le régime par répartition et à prestations définies pour passer à un système à points individualisé pour lequel les prestations seront aléatoires et liées entre autres à l'évolution de l'espérance de vie ou au taux de croissance. Ce système permettra au gouvernement de faire baisser les retraites et les pensions sans avoir à redéfinir des durées de cotisations ou l'âge de départ à la retraite... Alors que les richesses issues du travail ont été multipliées par 4 en 30 ans, les financements existent pourtant pour faire vivre durablement les régimes existants.

En cette rentrée, dans l'éducation nationale, les mesures pleuvent et c'est toute l'École de la maternelle à l'université qui est malmenée. Le ministère mène des réformes tout azimut : Parcoursup, baccalauréat, orientation, lycée, formation professionnelle, refonte des programmes du primaire axée sur un retour aux fondamentaux, instrumentalisation de certaines sciences pour asseoir des préconisations pédagogiques parfois contraires aux programmes, injonctions, complaisance pour l'école privée, promotion de l'apprentissage pré-bac aux dépens des lycées professionnels, pilotage du système par les évaluations et les résultats, réorganisation territoriale avec notamment fusion des académies... Leur justification serait la nécessité d'améliorer et de moderniser le service public d'éducation. En réalité, cela cache mal une remise en cause des valeurs les plus fondamentales de l'École publique.

Tout d'abord celle de l'égalité. Tout en prétendant viser la réussite de l'ensemble des jeunes, les choix faits consistent à augmenter les outils de sélection, réduire les moyens d'enseignement, dénaturer le caractère national du bac, lier la formation professionnelle aux seuls besoins des

entreprises ou limiter l'ambition à la maîtrise des fondamentaux pour une part des élèves... Ils renforcent les inégalités scolaires en maintenant le poids des déterminismes sociaux. Ils limitent l'ambition des parcours scolaires et traduisent un renoncement à une élévation générale du niveau de connaissances et de qualifications. Ils négligent la construction d'une culture commune indispensable à l'émancipation et à l'exercice d'une citoyenneté éclairée. Les dispositifs ciblés en faveur d'un petit nombre d'élèves, issus des milieux populaires, reviennent à abandonner des mesures pour le plus grand nombre qui permettraient de mieux lutter pour l'égalité. De même, l'abaissement de la scolarité obligatoire à trois ans n'entérine que l'existant sans poser la question de l'amélioration des conditions de scolarisation, tout comme le dispositif « parcours sup » ne pose pas celle de la démocratisation de l'enseignement supérieur.

Ensuite celle de la fraternité. L'épanouissement individuel, l'individualisation des parcours, le bien-être de chacun ne peuvent suffire à constituer les finalités de notre système éducatif. Pour contribuer à une société plus juste, plus solidaire, plus fraternelle, l'École doit rester le lieu d'une émancipation collective où la réussite individuelle ne peut se faire aux dépens des enjeux de la culture commune, de la citoyenneté, d'élévation générale des savoirs et qualifications, et rompre avec la sélection et la compétition. Elle doit être un lieu d'accueil, d'ouverture sur le monde et d'apprentissage de la vie en société.

Ensuite celle de la liberté. Liberté pour les jeunes de construire leur avenir et de faire des choix débarrassés des déterminismes de toute sorte, à l'inverse du risque d'enfermement et de soumission au court terme que contiennent par exemple les mesures actuelles sur l'orientation.

Liberté pour les personnels d'exercer leurs métiers en toute responsabilité. Tout en proclamant une école de la confiance, le Ministre pèse sur les choix pédagogiques et éducatifs des enseignants et de l'ensemble des personnels par la prescription injonctive. Il renonce au pluralisme de la recherche et contrevient au principe d'une liberté pédagogique qui devrait pouvoir s'exercer dans la seule limite des programmes et des projets d'écoles et d'établissements. Notre système éducatif aurait besoin pour progresser que soient favorisées l'initiative et la formation initiale et continue des enseignants et des équipes.

Enfin, celle de l'affirmation du service public comme étant le bien commun seul à même de répondre aux ambitions démocratiques de l'école. Car garantir un service public d'éducation est un devoir de l'État fixé par la Constitution. L'Éducation est un enjeu fort pour l'avenir de notre société. Cela implique une politique déterminée sur des objectifs de réussite pour tous les élèves et un investissement en conséquence pour l'école et l'avenir de la jeunesse.

Pour finir, nous souhaitons vous alerter, Monsieur l'Inspecteur d'académie, sur la situation du lycée Jean Rostand en termes d'organisation de la rentrée et apportons tout notre soutien aux personnels de cet établissement.